

Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent

Ces 30 dernières années, l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette évolution s'est produite au cours d'une longue période de croissance économique, avant la Grande Récession. Que va-t-il se passer alors que 200 millions d'individus sont au chômage dans le monde et que les perspectives de croissance sont médiocres ? De nouvelles analyses de l'OCDE indiquent que le mouvement de creusement des inégalités n'est pas inéluctable : les gouvernements peuvent et doivent agir.

Dans son rapport phare de 2008 intitulé *Croissance et inégalités*, l'OCDE a montré que l'écart entre les riches et les pauvres s'était creusé dans la majorité de ses pays membres. Trois années plus tard, les inégalités sont devenues un sujet universel de préoccupation tant parmi les responsables de l'action publique que dans la société en général. La nouvelle étude de l'OCDE intitulée *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent* révèle un nouvel élargissement de ce fossé dans la plupart des pays.

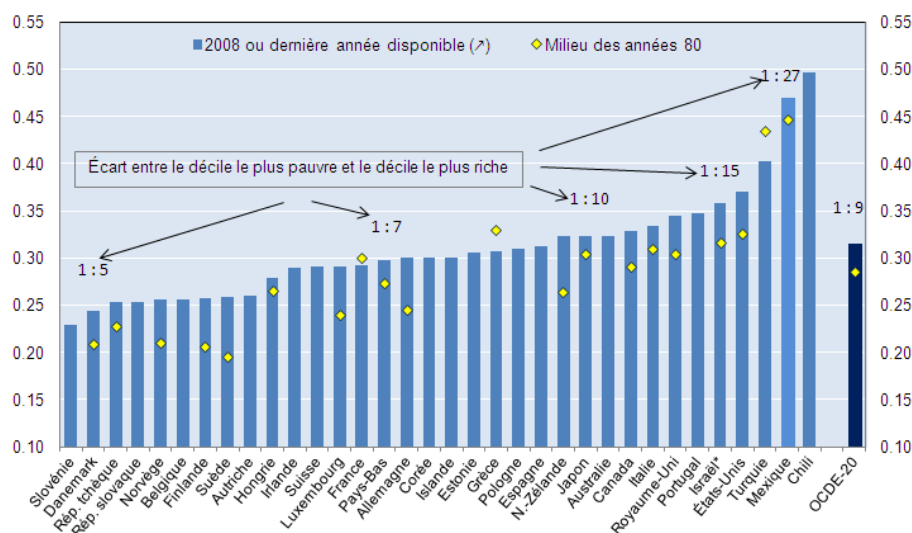
Aujourd'hui, dans les économies avancées, le revenu moyen du décile le plus riche de la population représente environ neuf fois celui du décile le plus pauvre. Même dans des pays à tradition égalitaire tels que l'Allemagne, le Danemark et la Suède, l'écart entre

les riches et les pauvres est passé de 5 à 1 dans les années 80 à 6 à 1 désormais. Il est de 10 à 1 en Corée, en Italie, au Japon et au Royaume-Uni, atteint 14 à 1 aux États-Unis, en Israël et en Turquie, et dépasse 25 à 1 au Chili et au Mexique.

Le coefficient de Gini, mesure classique des inégalités dans laquelle une valeur nulle indique que tous ont le même revenu et la valeur 1 que l'individu le plus riche perçoit tout le revenu, atteignait dans la zone OCDE, pour les individus d'âge actif, une moyenne de 0.29 au milieu des années 80. À la fin des années 2000, il valait 0.316, soit une hausse de près de 10 %.

Graphique 1. Fortes disparités des écarts entre les riches et les pauvres dans les pays de l'OCDE

Ampleur des inégalités durant la dernière année disponible avant la crise et au milieu des années 80



Note : les inégalités sont mesurées ici à l'aide du coefficient de Gini, qui varie de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite). L'écart entre les plus riches et les plus pauvres correspond au rapport entre les revenus moyens des déciles inférieur et supérieur. Le revenu désigne le revenu disponible corrigé de la taille du ménage. Les données sont pour la population d'âge actif.

* Pour les données concernant Israël, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté (<http://www.oecd.org/els/social/inequality>).

Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent

À cette aune, les inégalités ont progressé dans 17 des 22 pays de l'OCDE pour lesquels sont disponibles des séries de données remontant aux années 80. Elles ont augmenté de plus de 4 points de pourcentage en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande, en Israël, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suède. Elles ont conservé une certaine stabilité en Belgique, en France et en Hongrie, et ont baissé en Grèce et en Turquie ainsi que, plus récemment, au Chili et au Mexique – où elles portaient de très haut.

Une période prolongée de croissance économique forte a permis aux économies émergentes de sortir des millions d'individus de la pauvreté absolue. Mais les avantages d'une telle croissance ne se sont pas répartis de manière égale et les inégalités de revenus déjà élevées se sont amplifiées. Parmi les BRICS, seul le Brésil est parvenu à les réduire nettement. L'écart entre les riches et les pauvres y demeure cependant de 50 à 1, soit cinq fois celui des pays de l'OCDE.

Quels sont les ressorts du creusement des inégalités de revenus ?

Le nouveau rapport de l'OCDE intitulé *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent* porte un regard neuf sur ces questions. Le premier ressort est le creusement des inégalités salariales. Sans surprise en effet, dans la majorité des pays de l'OCDE, les revenus du travail représentent les trois quarts environ du revenu total des ménages appartenant à la population d'âge actif. Dans la plupart des cas, les revenus du travail des 10 % de salariés les plus riches ont progressé rapidement par rapport aux 10 % les plus pauvres. Et ces rémunérations les plus élevées se sont éloignées des rémunérations intermédiaires plus vite que les rémunérations les plus modestes, accroissant l'écart existant entre le sommet de la distribution et une classe moyenne de plus en plus comprimée.

Les rémunérations les plus élevées vont au centile supérieur, voire dans certains pays au dixième de centile (0.1 %) supérieur. De nouvelles données concernant les États-Unis, par exemple, montrent que la part des revenus des ménages après impôts du centile supérieur a plus que doublé, passant de près de 8 % en 1979 à 17 % en 2007. Sur la même période, la part du quintile inférieur de la population a reculé de 7 % à 5 %.

L'étude met au jour un certain nombre de constats surprenants :

- **Premièrement**, la mondialisation a eu peu d'impact sur les inégalités salariales et les évolutions de l'emploi. Alors même que les flux commerciaux internationaux ont connu une expansion rapide, que les entreprises ont investi de plus en plus directement à l'étranger et que les importations provenant d'économies émergentes telles que la Chine et l'Inde ont explosé, ces tendances n'ont pas pesé de manière importante sur les inégalités observées dans la zone OCDE.
- **Deuxièmement**, le progrès technologique a davantage profité aux travailleurs les plus qualifiés. Les individus dotés de compétences très demandées face aux nouvelles technologies de l'information et des communications ou d'une qualification propre au secteur financier, par exemple, ont engrangé de substantielles progressions de leur revenu du travail et de leur revenu global, alors que les travailleurs peu ou pas qualifiés restaient à la traîne. Ainsi s'explique le creusement de l'écart de revenu entre la main-d'œuvre très et peu qualifiée.
- **Troisièmement**, les réformes des réglementations et les mutations institutionnelles ont étoffé les débouchés professionnels, mais ont aussi contribué à accroître les inégalités salariales. Ces réformes ont été menées pour renforcer la concurrence sur les marchés de biens et de services, ainsi que la capacité d'adaptation des marchés du travail. Résultat favorable, le retour à l'emploi a concerné davantage de personnes, et notamment de nombreux travailleurs faiblement rémunérés. Mais la conséquence logique d'une telle évolution est un élargissement de la distribution des salaires.
- **Quatrièmement**, le travail à temps partiel a pris de l'ampleur, les contrats de travail atypiques se sont développés et le périmètre des conventions collectives s'est rétréci dans de nombreux pays. Ces évolutions des conditions de travail ont elles aussi contribué à la hausse des inégalités de revenus du travail.
- **Cinquièmement**, la hausse de l'offre de main-d'œuvre qualifiée a contribué à compenser la progression des inégalités salariales résultant du progrès technologique, des réformes des réglementations et des mutations institutionnelles. Le relèvement de la qualification de la main-d'œuvre a aussi eu une incidence positive non négligeable sur la croissance de l'emploi.

Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent

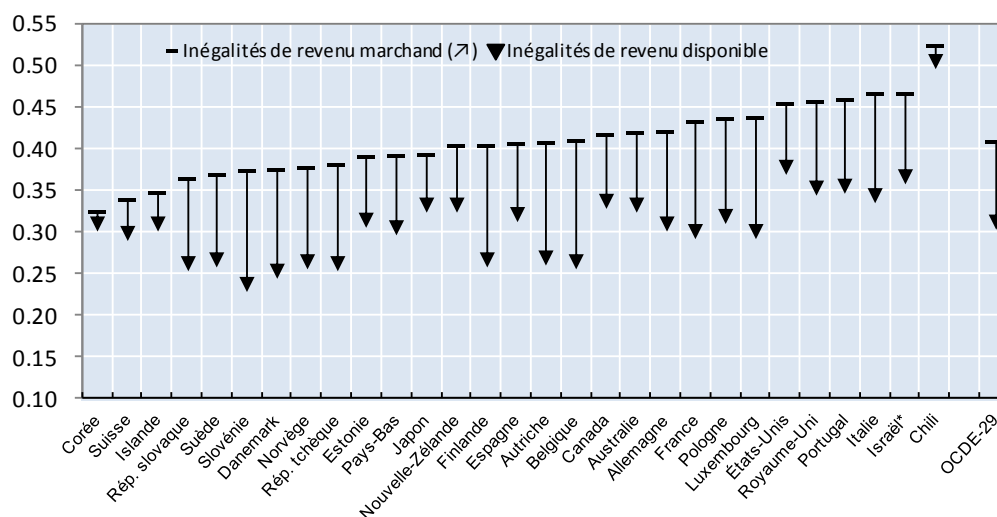
- **Sixièmement**, les mutations structurelles des familles ont diversifié les revenus des ménages et réduit les économies d'échelle. Le nombre de ménages de célibataires est aujourd'hui à son maximum historique, soit 20 % en moyenne de l'ensemble des ménages d'âge actif des pays de l'OCDE au milieu des années 2000. Dans les ménages en couple, ce sont les taux d'emploi des épouses des travailleurs les mieux rémunérés qui ont le plus augmenté. Et dans l'ensemble de la zone, le comportement marital a changé. La propension à choisir son partenaire dans la même tranche de revenus est aujourd'hui très forte : plutôt qu'une infirmière, les médecins épousent de plus en plus un autre médecin. Là aussi, tous ces facteurs ont contribué à la hausse des inégalités, mais bien moins que les évolutions des marchés du travail.
- **Septièmement**, l'inégalité de la distribution des revenus non salariaux a elle aussi progressé en général. En particulier, dans les deux tiers des pays de l'OCDE, les inégalités des revenus du capital ont augmenté plus que celles des revenus du travail. À 7 % environ, la part moyenne des revenus du capital dans le revenu total des ménages demeure toutefois modeste.

- **Enfin, dernier point mais non le moindre**, les dispositifs de prélèvements et de prestations sont, depuis le milieu des années 90, devenus moins redistributifs dans maints pays. Aujourd'hui, les transferts monétaires et l'imposition du revenu réduisent d'un quart les inégalités subies par la population d'âge actif. Ce déclin de la capacité redistributive s'explique principalement du côté des prestations : baisse des transferts ; resserrement des critères d'octroi pour contenir les dépenses de protection sociale ; retard des transferts aux tranches de revenus les plus faibles par rapport à la croissance des revenus du travail.

Nombre des ressorts des inégalités de revenus sont identiques dans les économies émergentes et les pays de l'OCDE. Mais le cadre varie. Les économies émergentes ont un vaste secteur informel rassemblant des travailleurs qui échappent au système de protection sociale et occupent en général un emploi faiblement rémunéré et peu productif. Malgré la forte croissance économique globale, l'emploi informel demeure obstinément élevé dans bien des économies émergentes, qui se caractérisent aussi par des disparités d'ordre ethnique, régional, résidentiel (habitat rural/urbain) et migratoire (travailleurs allochtones/autochtones).

Graphique 2. Les revenus marchands sont distribués plus inégalement que les revenus nets

Inégalités (coefficient de Gini) de revenu marchand et de revenu (net) disponible dans la zone OCDE, individus d'âge actif, 2008 (ou année la plus proche)



Note : les revenus marchands désignent l'ensemble des revenus bruts tirés du travail, de l'épargne et du capital.

* Pour les données concernant Israël, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté (<http://www.oecd.org/els/social/inequality>).

Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent

Pourquoi les pouvoirs publics doivent-ils s'inquiéter ?

La crise économique a renforcé l'urgence du débat. Le contrat social commence à se lézarder dans de nombreux pays. Les jeunes auxquels l'avenir semble bouché se sentent de plus en plus exclus. Ils ont été rejoints par des protestataires qui estiment porter la plus large part du fardeau d'une crise dont ils ne sont en rien responsables, tandis que des individus au revenu élevé semblent épargnés.

La hausse des inégalités de revenus crée des défis économiques, sociaux et politiques. Elle peut mettre la mobilité sociale en danger : la mobilité intergénérationnelle des revenus du travail est faible dans des pays très inégalitaires tels que les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni, et plus élevée dans les pays nordiques où les revenus se répartissent plus également. Les inégalités résultantes de débouchés pèseront sur la performance économique globale. L'inégalité peut aussi nourrir le protectionnisme : la population ne supportera plus le libre-échange et l'économie de marché si elle estime y perdre pendant qu'un petit groupe de gagnants ne cesse de s'enrichir.

Que peuvent faire les pouvoirs publics ?

La lutte la plus prometteuse contre les inégalités consiste à stimuler l'emploi. Améliorer celui-ci quantitativement et qualitativement, permettre à tous d'échapper à la pauvreté et offrir de réelles perspectives de carrière : tel est le défi majeur.

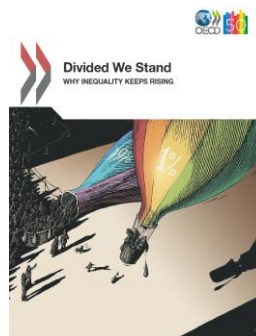
Investir dans le capital humain est un chantier crucial. Ces investissements dans les individus doivent débuter dès la prime enfance et se poursuivre au cours de la scolarité. Après l'entrée dans la vie active, les employeurs comme les salariés doivent être suffisamment incités à investir dans les compétences tout au long de la vie professionnelle.

La fiscalité joue un moindre rôle redistributif ; mais comme les travailleurs les mieux rémunérés perçoivent une part croissante des revenus, ils ont aujourd'hui une plus grande capacité de contribution fiscale. Les pouvoirs publics peuvent envisager de relever les taux marginaux d'imposition du revenu pour atteindre directement cet objectif, mais ce procédé pourrait ne pas être optimal pour accroître les recettes fiscales. D'autres mesures pourraient

consister à rechercher une meilleure discipline fiscale, à supprimer des allègements fiscaux et à réévaluer le rôle de l'impôt vis-à-vis de l'ensemble des formes de patrimoine, transferts d'actifs compris.

Autre instrument important, notamment pour les économies émergentes : la fourniture de services publics gratuits de qualité en matière d'éducation, de santé ou d'accueil familial. En moyenne, les gouvernements des pays de l'OCDE dépensent autant (quelque 13 % du PIB) en services publics sociaux qu'en prestations monétaires, et réduisent ainsi les inégalités d'un cinquième environ.

Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent montre que le creusement des inégalités n'a rien d'inéluctable. La mondialisation et le changement technologique offrent des possibilités mais, aussi, engendrent des défis que peuvent relever des politiques efficaces et bien ciblées. Toute stratégie visant à réduire le fossé qui sépare les riches des pauvres devrait s'appuyer sur trois grands axes : des investissements plus intensifs dans le capital humain ; la promotion de l'emploi solidaire ; et des politiques habiles de redistribution par les prélèvements et les transferts.



Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent

Version électronique disponible en ligne à l'adresse www.oecd-ilibrary.org/

Version imprimée disponible le 19 décembre 2011

Personnes à contacter :

michael.forster@oecd.org Tél : +33 (0)1 45249280
wen-hao.chen@oecd.org Tél : +33 (0)1 45248959
ana.llenanozal@oecd.org Tél : +33 (0)1 45248527